



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ D'UNGAVA

VILLE DE CHAPAIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Chapais, tenue le 30 avril 2018 à 20 h, à la salle des délibérations du Conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum;

Monsieur le maire : Steve Gamache

Mesdames les Conseillères : Lucie Tremblay
Denise Larouche
Roxanne Tremblay

Monsieur le Conseiller : Guy Lafrenière

Étaient également présentes à la séance :

Madame la directrice générale et greffière: Mariève Bernier

Madame la directrice générale adjointe et greffière suppléante : Mélanie Gagné

Étaient absents à la séance :

Messieurs les conseillers : Jacques Fortin
Daniel Forgues

Tous les Conseillers et Conseillères ayant été convoqués par suite d'un avis écrit signifié dans le délai imparti par la *Loi des cités et villes*, monsieur le maire, constatant qu'il y a quorum, déclare la séance dûment tenue.

18-04-142

1.
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par madame Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur Guy Lafrenière
ET RÉSOLU

D'OUVRIR la présente séance extraordinaire sur la base de l'ordre du jour déposé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-04-143

2.
RÉSOLUTION - AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET UNE DÉPENSE DE 383 000 \$ POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION-CITERNE ET AFFECTATION DE SOLDE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT FERMÉ (10-398)

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, il est donné à la présente séance, par monsieur Guy Lafrenière, un avis de motion à l'effet que le Conseil municipal procédera, lors d'une séance ultérieure, à l'adoption d'un règlement ayant pour objet une dépense de 383 000 \$ pour l'acquisition d'un camion-citerne et affectation de solde du règlement d'emprunt fermé (10-398).



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

Madame Mariève Bernier, directrice générale et greffière, a procédé à la présentation du projet de règlement, mentionnant l'objet de celui-ci ainsi que sa portée.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

No de résolution
ou annotation

18-04-144

3.
RÉSOLUTION - AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE CHAPAIS

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, il est donné à la présente séance, par monsieur Guy Lafrenière, un avis de motion à l'effet que le Conseil municipal procédera, lors d'une séance ultérieure, à l'adoption d'un règlement concernant la politique de gestion contractuelle de la Ville de Chapais.

Madame Mariève Bernier, directrice générale et greffière, a procédé à la présentation du projet de règlement, mentionnant l'objet de celui-ci ainsi que sa portée.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption

18-04-145

4.
RÉSOLUTION - ADJUDICATION - ACHAT D'UN CAMION-CITERNE

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution 17-12-313 le Conseil municipal a autorisé la directrice générale, Mariève Bernier a procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'un camion-citerne;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions étaient recevables au bureau de la directrice générale adjointe jusqu'au 18 avril à 11 h;

CONSIDÉRANT QU'une (1) soumissionnaire a déposé une soumission conforme;

Entrepreneurs	Montant de la soumission (avant taxes)
L'Arsenal Thibault & Associés / l'Arsenal	360 893 \$

CONSIDÉRANT la recommandation positive de monsieur Luc Paquette, consultant, qui a réalisé les documents d'appel d'offres;

Il est **PROPOSÉ** par madame Denise Larouche
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais accorde le contrat relatif à la fourniture et à la livraison du camion-citerne à Thibault & associés / l'Arsenal pour la somme de 360 893 \$, plus les taxes applicables;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-04-146

5.
RÉSOLUTION - AUTORISATION AU FESTIVAL DU DORÉ BAIE-JAMES - POUR UNE DEMANDE DE PERMIS AU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

CONSIDÉRANT QU'à travers son plan stratégique, la Ville de Chapais s'engage à améliorer les infrastructures de loisirs et les parcs;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais est locataire du lot 106 cadastre 4 959 927 sur le bord de la baie Ouest du lac Opémiska;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

CONSIDÉRANT QUE le festival du doré souhaite déposer une demande de permis pour effectuer à la réfection de la rampe de mise à l'eau pour le terrain ci-haut mentionner au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais appui le Festival du doré Baie-James, organisme à but non lucratif, dans sa demande de permis pour effectuer la réfection de la rampe de mise à l'eau du lac Opémiska au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James;
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-04-147

6.
RÉSOLUTION – AUTORISATION – LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES POUR UN SERVICE D'INGÉNIEURIE — ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ — LA CONSTRUCTION D'UNE USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE, pour se conformer aux exigences gouvernementales, la Ville de Chapais à l'obligation de construire avant décembre 2020, une usine de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir une assistance technique pour réaliser l'étude préfaissabilité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de lancer un appel d'offres auprès de firmes d'ingénierie pour réaliser cette étude;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 30 avril 2018;

Il est **PROPOSÉ** par madame Denise Larouche
APPUYÉ par madame Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise madame Mariève Bernier, directrice générale, ou madame Mélanie Gagné, directrice générale adjointe, à lancer un appel d'offres relatif à la réalisation d'une étude de préfaissabilité en lien avec le projet de construction d'une usine de traitement des eaux usées.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-04-148

7.
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

QUE cette séance ordinaire soit levée et terminée.
Il est 20 h 04


Steve Gamache
Maire


Mariève Bernier
Directrice générale et greffière



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Chapais

No de résolution
ou annotation

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99